



## Compte rendu sur les résolutions de l'ACCP Octobre 2013

Le présent compte rendu résume les activités menées par les comités de l'ACCP entre août et octobre 2013 pour donner suite aux résolutions en instance de 2007, 2008, 2011, 2012 et 2013.

Le président, le Bureau national et le spécialiste des relations gouvernementales de l'ACCP Tim Smith ont pris les mesures suivantes à l'appui des résolutions :

1. 2013-03 Conférence de presse consacrée à ce thème dans le cadre de la Conférence 2013 de l'ACCP. Important intérêt manifesté par les médias. Le gouvernement a vu la recommandation. En attente de renseignements supplémentaires.
2. 2012-04 Rencontres prévues en novembre avec Sue O'Sullivan, ombudsman des victimes, et Judy Peterson.
3. 2011-04 Conversations avec les ministres Blaney et Fantino et le sénateur White. Le ministre McKay a indiqué être en faveur des mesures législatives préconisées.

Il est recommandé de classer les résolutions suivantes :

1. 2008-04 Services policiers des Premières Nations – les questions restant en instance ont été intégrées à 2013-04.
2. 2008-08 Soutien du Modèle canadien du renseignement criminel (MCRC)

Des rapports d'étape sont présentés sur les résolutions de 2013 (p. 2 à 4), 2012 (p. 5 à 7), 2011 (p. 8 à 11), 2008 (p. 12 à 16) et 2007 (p. 17 à 18).

## Résolutions 2013

<b>Résolution : 2013-01</b> <b>Interdire la publication ou la radiodiffusion de toute transmission radio des intervenants d'urgence au Canada</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> L'ACCP demande au gouvernement du Canada de modifier la <i>Loi sur la radiocommunication</i> en élargissant la portée des protections prévues aux paragraphes 9(1.1) et 9(2) de sorte qu'elles s'appliquent à toutes les radiocommunications et que l'utilisation ou la communication de ces communications sans autorisation soit une infraction en vertu de la Loi sauf indication contraire.	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Comité sur la modification des lois <b>Champion :</b> Chef adjoint Warren Lemcke, Service de police de Vancouver Mark Mander, Service de police de Kentville
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La résolution sera abordée à la réunion des 5 et 6 décembre 2013 du Comité sur la modification des lois.</li> </ul>	
<b>Résolution : 2013-02</b> <b>Conformité au protocole du Programme de déclaration uniforme de la criminalité du Centre canadien de la statistique juridique et lancement d'un processus de vérification à l'échelle nationale</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> L'ACCP incite Statistique Canada à mettre en place un processus, de concert avec les services de police, visant à vérifier leurs méthodes de gestion des dossiers pour assurer leur conformité aux exigences de l'enquête DUC.	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Comité de l'information et de la statistique policière (POLIS) <b>Champion :</b> Chef Matt Torigian, Service de police régional de Waterloo
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Statistique Canada envisage d'ajouter les vérifications voulues dans le cadre du plan opérationnel du CCSJ pour le prochain exercice.</li> </ul>	

<b>Résolution : 2013-03      Application de la loi à l'égard du cannabis</b>	
<p><b>Sommaire de la résolution</b></p> <p>L'ACCP incite le ministre de la Justice et procureur général de prévoir des modifications à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> de sorte que pour simple possession de cannabis – 30 grammes ou moins de cannabis (marijuana) ou 1 gramme ou moins de résine de cannabis –, les agents de police aient le pouvoir discrétionnaire, au lieu de porter des accusations, de dresser un procès-verbal d'infraction en vertu de la <i>Loi sur les contraventions</i>.</p>	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<p><b>Parrain :</b> Comité sur la sensibilisation aux drogues</p> <p><b>Champion :</b> Chef Mark Mander, Service de police de Kentville</p>
<p><b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La question a été soulevée auprès du gouvernement. En attente d'une décision gouvernementale.</li> </ul>	
<b>Résolution : 2013-04      Services de police des collectivités des Premières Nations et des Inuits</b>	
<p><b>Sommaire de la résolution</b></p> <p>L'ACCP incite le gouvernement fédéral à reconnaître les services de police des Premières Nations et des Inuits comme services essentiels et, par le biais de ses politiques, à fixer et maintenir des niveaux adéquats de soutien ainsi que de souplesse et de prévisibilité dans le financement de façon à assurer la viabilité à long terme de services de police efficaces, professionnels et adaptés sur le plan culturel dans les collectivités des Premières Nations et des Inuits.</p>	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<p><b>Parrain :</b> Comité sur les services de police des Premières Nations, des Métis et des Inuits</p> <p><b>Championne :</b> Surintendante Suzanne Decock, PPO</p>
<p><b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> (en intégrant la résolution 2008-04)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors de la réunion de juin 2013 du Comité, la directrice générale Mary Donaghy (Direction générale de la police des Autochtones, Sécurité publique Canada) a présenté une vue d'ensemble du modèle de financement du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN). Elle l'a décrit comme un mode de financement à l'appui de services de police améliorés, et elle a confirmé que les cinq prochaines années s'inscriront dans un contexte de contraintes budgétaires.</li> </ul> <p>Le Comité reste intéressé aux résultats de l'examen approfondi du PSPPN. Il croit savoir que l'examen est terminé mais que Sécurité publique Canada n'entend pas en publier les résultats.</p> <p>Le programme de cinq ans du Fonds de recrutement de policiers (FRP), doté de 400 millions de dollars, a pris fin le 31 mars 2013 et n'a pas été renouvelé. En mai, le gouvernement de l'Ontario a engagé les fonds voulus pour préserver les 40 postes supplémentaires dans les services de police des Premières Nations précédemment financés par le FRP. L'Ontario est la seule administration à assurer un tel soutien aux services de police des Premières Nations.</p> <p>Lors de la réunion d'octobre 2013 du Comité, les membres ont entendu un exposé sur les services policiers dans les communautés inuites du Nunavut, présenté par les Services nationaux de police autochtones de la</p>	

GRC. Ils ont ensuite discuté des difficultés externes et internes qui se posent.	
<b>Résolution : 2013-05</b> <b>Assurer la participation des organismes de l'ACCP aux projets de recherche s'inscrivant dans les priorités de recherche des dirigeants policiers canadiens</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> L'ACCP appelle ses membres à engager leurs organisations à participer à des projets de recherche s'inscrivant dans les priorités de recherche des dirigeants policiers canadiens.	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Fondation de recherche de l'ACCP <b>Championne :</b> M <sup>me</sup> Debra Frazer, Service de police d'Ottawa
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les priorités de recherche des dirigeants policiers canadiens et les priorités en matière de services policiers, telles que dressées par l'ACCP, ont été communiquées aux membres.</li> </ul>	

## Résolutions 2012

<b>Résolution : 2012-03      Stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'ACCP demande au gouvernement du Canada, ainsi qu'à ses partenaires provinciaux et territoriaux, aux organismes d'application de la loi, au secteur privé et à d'autres partenaires d'élaborer une Stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité visant à entraver et neutraliser la cybercriminalité au Canada.</li></ul>	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Comité sur la cybercriminalité <b>Champions :</b> Surintendant Tony Pickett, GRC, et capitaine Frederick Gaudreau, Sûreté du Québec
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Nouvelle résolution. Discussion et suivi à venir.</li></ul> <b>Novembre 2012 à février 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aucune progression</li></ul> <b>Mars à juillet 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une stratégie hypothétique a été présentée à la réunion du Comité sur la cybercriminalité pour stimuler la discussion. Divers services de police ont indiqué que leurs dirigeants avaient donné instruction de discuter du problème de la cybercriminalité, de sorte que cette initiative est opportune et pertinente pour la communauté policière canadienne.</li></ul> <p>Un sous-comité consultatif sur la cybercriminalité a été formé pour examiner les besoins en formation des enquêteurs, la capacité actuelle des organismes policiers participants de faire enquête et les pratiques exemplaires. Ce travail servira à alimenter l'élaboration d'une stratégie nationale plus vaste.</p> <b>Août à octobre 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aucune progression</li></ul>	
<b>Résolution : 2012-04      Présenter des mesures législatives afin de créer un fichier de données génétiques sur les personnes disparues et les restes humains non identifiés</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'ACCP presse le gouvernement fédéral du Canada de créer un fichier national de données génétiques sur les personnes disparues et les restes humains non identifiés qui permette de recueillir et conserver des données génétiques de personnes disparues, de membres de la famille qui les ont fournies à titre volontaire et de restes humains non identifiés, et de comparer à titre proactif les données du fichier pour repérer des liens.</li></ul>	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Comité sur la modification des lois et Service de police d'Edmonton <b>Champion :</b> Surintendant Ed McFarlane, Service de police d'Edmonton

### Sommaire de l'état d'avancement depuis le début

- L'Unité des personnes disparues du Service de police d'Edmonton (SPE) a :
  - donné le 7 septembre 2012 une entrevue à CTV Edmonton soulignant l'appui du SPE et de l'ACCP à la résolution;
  - établi un contact avec Judy Peterson, mère de Lindsey Nicholls (« loi de Lindsey »), avec le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels, qui a exprimé un intérêt envers la résolution, et avec Tim Smith (responsable des relations gouvernementales et des communications stratégiques à l'ACCP).

### Novembre 2012 à février 2013

- Le ministre de la Sécurité publique a répondu en détaillant les complexités entourant la création des fichiers recommandés, en particulier en ce qui concerne les responsabilités des diverses administrations et les questions de respect de la vie privée. Le ministre a donné des assurances que les discussions se poursuivent dans le cadre FPT. Toutefois le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) n'a reçu aucune information supplémentaire quant aux progrès découlant de ces discussions.

Une lettre de suivi demandant des précisions sur la mise en œuvre d'un fichier des personnes disparues a été rédigée.

### Mars à juillet 2013

- Des dispositions ont été prises pour discuter de la stratégie et des obstacles au progrès avec le nouveau ministre de la Sécurité publique Steven Blaney, cet automne.

### Août à octobre 2013

- Aucune progression

## Résolution : 2012-05 Lutter contre l'usage illicite de produits pharmaceutiques

### Sommaire de la résolution

L'ACCP reconnaît la nécessité d'une stratégie nationale de lutte contre le mauvais usage de médicaments d'ordonnance, et l'importance de mesures précises d'application de la loi dans ce domaine; appuie le projet d'une journée nationale de collecte de médicaments d'ordonnance; et s'engage à coopérer avec des partenaires du secteur de la santé, y compris les pharmaciens et les médecins, pour créer des voies de communication sur le mauvais usage des médicaments d'ordonnance, entreprendre des projets communs pour faire mieux connaître le problème, et créer et diffuser des outils et de la formation visant à réduire le mauvais usage de médicaments d'ordonnance et la criminalité connexe, et à participer aux efforts de surveillance et de contrôle afin cerner les tendances dans l'usage illicite des produits pharmaceutiques.

**Date d'achèvement cible :** À déterminer

**Parrain :** Comité de sensibilisation aux drogues  
**Champion :** Chef Mark Mander, Service de police de Kentville

### Sommaire de l'état d'avancement depuis le début

- Nouvelle résolution. Discussion et suivi à venir.

### Novembre 2012 à février 2013

- Le Comité sur la toxicomanie appuie la journée nationale de collecte de médicaments d'ordonnance. Le président du comité, le chef Mark Mander, enverra par l'entremise de l'ACCP un avis à tous les organismes pour les informer de la résolution et les encourager à participer. Le Comité sur la toxicomanie a communiqué avec le comité sur la toxicomanie de l'Association des chefs de police de l'Ontario et s'est engagé

activement en faveur d'une journée provinciale de collecte.

### Mars à juillet 2013

- Le Comité sur la sensibilisation aux drogues a participé à l'élaboration et au lancement du document S'abstenir de faire du mal : Répondre à la crise liée aux médicaments d'ordonnance au Canada, en coopération avec le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies (CCLT). Il se trouve à : [www.ccsa.ca/2013%20CCSA%20Documents/CCSA-Prescription-Drug-Strategy-news-release-2013-fr.pdf](http://www.ccsa.ca/2013%20CCSA%20Documents/CCSA-Prescription-Drug-Strategy-news-release-2013-fr.pdf).

Le Comité a piloté la journée nationale de collecte de médicaments d'ordonnance, pendant la Semaine de la police en mai. Des corps policiers de tout le pays y ont participé. À l'échelle nationale, plus de 2 tonnes de médicaments ont été recueillis et éliminés. Les médias ont accordé beaucoup d'attention à l'événement. Le Comité a commencé à réunir des données sur l'étendue du problème des médicaments d'ordonnance au Canada.

### Août à octobre 2013

- Une deuxième journée nationale de collecte de médicaments d'ordonnance est prévue le 10 mai 2014.

**Résolution : 2012-06      Organisme national de surveillance du Programme d'évaluation et de classification des drogues**

### Sommaire de la résolution

L'ACCP demande au gouvernement fédéral de créer et entretenir un organisme national de surveillance du Programme d'évaluation et de classification des drogues, lequel sera chargé de surveiller la nouvelle technologie scientifique, la formation au Canada, la certification et la désignation au Canada, l'évaluation des bases de données nationales et les enjeux susceptibles d'avoir des incidences sur le Programme d'évaluation et de classification des drogues à l'échelle nationale.

**Date d'achèvement cible :** À déterminer

**Parrain :** Comité sur la sécurité routière

**Champion :** Sous-commissaire Larry Beechey, PPO

### Sommaire de l'état d'avancement depuis le début

- Nouvelle résolution. Discussion et suivi à venir.

### Novembre 2012 à février 2013

- Le Comité sur la toxicomanie attend la publication d'un rapport à ce sujet du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, au premier trimestre de 2013.

### Mars à juillet 2013

- Le sous-commissaire Larry Beechey a rencontré le ministre fédéral de la Justice le 12 juin 2013 pour discuter de la création d'un organisme national de surveillance du Programme d'évaluation et de classification des drogues et de l'adoption de mesures législatives fédérales reconnaissant l'organisme. Le ministre appuie la résolution sans réserve et l'a renvoyée à son ministère pour qu'il y travaille.

### Août à octobre 2013

- Jusqu'à présent, il semble que le ministère de la Justice n'ait pris aucune autre mesure.

## Résolutions 2011

<b>Résolution : 2011-02     Présenter des mesures législatives sur les contre-mesures électroniques</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> L'Association canadienne des chefs de police incite le gouvernement fédéral à présenter des mesures législatives visant les contre-mesures électroniques qui limiteraient la possession et l'utilisation de cette technologie. Ces mesures législatives devraient conférer aux responsables de l'application de la loi les habituels pouvoirs d'arrestation et de détention, et comprendre des dispositions sur les perquisitions et les saisies nécessaires à l'égard de cette technologie.	
<b>Date d'achèvement cible :</b> À déterminer	<b>Parrain :</b> Comité sur la modification des lois <b>Champion :</b> Chef adjoint Warren Lemcke, Service de police de Vancouver
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"><li>La résolution sera abordée à la réunion de novembre 2011 du Comité sur la modification des lois.</li></ul>	
<b>Novembre 2011 à février 2012</b> <ul style="list-style-type: none"><li>La Division E de la GRC, en Colombie-Britannique, a demandé à tous ses membres et aux organismes municipaux de la province de soumettre des exemples où ils ont été en contact avec des personnes ou des groupes en possession de dispositifs de « brouillage ». Cette information est destinée à étayer la nécessité de mesures législatives interdisant ces dispositifs.</li></ul>	
<b>Mars à juin 2012</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Les discussions FPT se poursuivent au sujet des modifications à la <i>Loi sur la radiocommunication</i> et au <i>Code criminel</i>. Le 28 mars 2012, le Comité permanent de la justice et des droits de la personne a publié un rapport appelant le gouvernement fédéral à examiner la possibilité de prévoir au <i>Code criminel</i> une infraction à l'égard de l'utilisation, la possession, la vente, la fabrication et l'importation de dispositifs de brouillage. En avril, la question a été discutée par le Comité de coordination des hauts fonctionnaires (CCHF) au sein du Groupe de travail sur le crime organisé. Sécurité publique Canada a présenté un document décrivant quatre options possibles y compris la création d'une infraction au <i>Code criminel</i> et une modification à la <i>Loi sur la radiocommunication</i>. Les options seront maintenant raffinées avant d'être soumises à une consultation auprès des intervenants.</li></ul>	
<b>Juillet à octobre 2012</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Aucune progression</li></ul>	
<b>Novembre 2012 à février 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Aucune progression</li></ul>	
<b>Mars à juillet 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Un document de discussion a été rédigé sous l'égide du CCHF fédéral-provincial-territorial; il décrit les enjeux et la nécessité de mesures législatives interdisant la possession de dispositifs de brouillage. Une copie sera envoyée au ministère de la Justice pour qu'il l'étudie. La question sera abordée aux prochaines réunions FPT.</li></ul>	
<b>Août à octobre 2013</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Aucune progression. À discuter à la réunion des 5 et 6 décembre 2013 du CML.</li></ul>	



**Résolution : 2011-03      Communiquer le nom et l'adresse de l'abonné en cas d'appel 9-1-1 par téléphone cellulaire**

**Sommaire de la résolution**

L'Association canadienne des chefs de police incite le gouvernement fédéral à présenter des mesures législatives exigeant qu'en cas d'appel 9-1-1, les fournisseurs de services sans fil communiquent immédiatement aux centres d'appels de la sécurité publique le nom et l'adresse de l'abonné, et elle incite le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à prendre des mesures immédiates afin de modifier la décision de télécom 2009-40 de façon à ce que les fournisseurs de services sans fil soient tenus, en cas d'appel 9-1-1 à partir d'un téléphone cellulaire, de communiquer le nom et l'adresse de l'abonné.

**Date d'achèvement cible :** À déterminer

**Parrain :** Comité sur la modification des lois  
**Champion :** Chef adjoint Warren Lemcke, Service de police de Vancouver

**Sommaire de l'état d'avancement depuis le début**

- La résolution sera abordée à la réunion de novembre 2011 du Comité sur la modification des lois.

**Novembre 2011 à février 2012**

- Aucune progression

**Mars à juin 2012**

- Caroline Madill, du ministère de la Justice et du Procureur général de l'Alberta, a coordonné les efforts déployés en Alberta (services de police de Calgary et d'Edmonton, GRC) pour réunir des données et statistiques sur les opérations des centres d'appels de la sécurité publique (CASP) en Alberta. Cette information et l'information analogue de la Colombie-Britannique serviront de fondement au livre blanc de Sécurité publique Canada sur les appels au 9-1-1 à partir de téléphones cellulaires et en particulier sur les problèmes entourant l'accès en temps réel aux renseignements sur les abonnés pendant les appels au 9-1-1.
- Les données ont été soumises à Sécurité publique Canada et examinées par les analystes du gouvernement fédéral, qui ont estimé avoir besoin de mise en contexte à l'égard de certains des problèmes. Des spécialistes des trois services ont participé le 28 mai 2012 à une téléconférence où les analystes ont pu poser des questions précises sur le processus et les modalités en vue d'obtenir les renseignements sur les abonnés. Ils ont aussi demandé des suggestions afin d'améliorer les demandes de renseignements sur les abonnés. Selon les commentaires exprimés à la suite de cette téléconférence, les analystes de Sécurité publique Canada ont cerné divers enjeux clés.
- Caroline Madill dirigera le 21 juin 2012 une téléconférence entre le Service de police de Calgary, le Service de police d'Edmonton, la GRC et les analystes du gouvernement fédéral. Il est actuellement prévu que le livre blanc de Sécurité publique Canada sur les appels 9-1-1 à partir de téléphones cellulaires sera prêt au début de l'automne 2012.

**Juillet à octobre 2012**

- Aucune progression

**Novembre 2012 à février 2013**

- Aucune progression

**Mars à juillet 2013**

- Aucune progression

**Août à octobre 2013**

- Aucune progression. À discuter à la réunion des 5 et 6 décembre 2013 du CML.

**Résolution : 2011-04      Modification au *Code criminel* du Canada et à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*****Sommaire de la résolution**

L'Association canadienne des chefs de police incite le gouvernement fédéral à présenter des modifications au *Code criminel* du Canada et à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques* qui permettraient le prélèvement d'échantillons d'ADN de toute personne accusée légalement d'une infraction primaire au sens de l'alinéa 487.04a) du *Code criminel* et prévoiraient la suppression d'un échantillon de la Banque de données génétiques si la personne accusée n'est pas déclarée coupable de l'infraction en cause.

**Date d'achèvement cible :** À déterminer**Parrain :** Comité sur la modification des lois**Champion :** Chef adjoint Warren Lemcke, Service de police de Vancouver**Sommaire de l'état d'avancement depuis le début**

- La résolution sera abordée à la réunion de novembre 2011 du Comité sur la modification des lois.

**Novembre 2011 à février 2012**

- Le président a abordé ce dossier avec le ministre Toews à l'automne 2011.

**Mars à juin 2012**

- Aucune progression

**Juillet à octobre 2012**

- Aucune progression

**Novembre 2012 à février 2013**

- Aucune progression

**Mars à juillet 2013**

- Les discussions avec le gouvernement se poursuivent. Les prochaines rencontres sont prévues à l'automne.

**Août à octobre 2013**

- Aucune progression. À discuter à la réunion des 5 et 6 décembre 2013 du CML.

Résolution : 2011-05      Ordonnances de prélèvement d'ADN non exécutées

**Sommaire de la résolution**

L'Association canadienne des chefs de police incite le gouvernement fédéral à présenter des modifications au *Code criminel* afin de prévoir que les ordonnances de prélèvement d'ADN sont valables jusqu'à ce qu'elles soient exécutées et que les ordonnances de prélèvement d'ADN peuvent être exécutées en tout lieu au Canada.

**Date d'achèvement cible :** À déterminer

**Parrain :** Comité sur la modification des lois  
**Champion :** Chef adjoint Warren Lemcke, Service de police de Vancouver

**Sommaire de l'état d'avancement depuis le début**

- La résolution sera abordée à la réunion de novembre 2011 du Comité sur la modification des lois.

**Novembre 2011 à février 2012**

- Aucune progression

**Mars à juin 2012**

- Aucune progression

**Juillet à octobre 2012**

- Aucune progression

**Novembre 2012 à février 2013**

- Aucune progression

**Mars à juillet 2013**

- Les discussions avec le gouvernement se poursuivent. Les prochaines rencontres sont prévues à l'automne.

**Août à octobre 2013**

- Aucune progression. À discuter à la réunion des 5 et 6 décembre 2013 du CML.

## Résolutions 2008

<b>Résolution : 2008-04 Services de police des Premières Nations</b>	
<b>Sommaire de la résolution</b> L'ACCP demande expressément au gouvernement fédéral de garantir que ses politiques soutiennent la vision communautaire, de s'engager à financer suffisamment la prestation de services de police des Premières Nations et de maintenir le soutien de ces services pour qu'ils soient durables.	
<b>Date d'achèvement cible :</b> En cours	<b>Parrain :</b> Comité sur les services de police des Premières Nations, des Métis et des Inuits <b>Championne :</b> Surintendante Suzanne Decock, PPO
<b>Sommaire de l'état d'avancement depuis le début</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'Association a envoyé des lettres rappelant les résolutions de l'ACCP et les enjeux en cause au ministre de la Sécurité publique et au ministre de la Justice et procureur général.</li></ul>	
<b>Octobre 2008 à février 2009</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Aucune progression</li></ul>	
<b>Mars à juillet 2009</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le président Chabot a rencontré le ministre de la Sécurité publique Peter Van Loan le 25 mai 2009 pour discuter de la question. Le ministre a recommandé que le président rencontre le secrétaire parlementaire pour poursuivre la discussion.</li></ul>	
<b>Août à octobre 2009</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à affecter 4 millions de dollars par année sur cinq ans pour financer 40 agents supplémentaires des services policiers des Premières Nations, à même sa part du Fonds fédéral de recrutement de policiers. Le Programme de recrutement de 1000 agents – partenariat pour des collectivités plus sûres a fourni aux services policiers des Premières Nations 1,6 million de dollars pour engager neuf agents de police supplémentaires.</li></ul>	
<b>Novembre 2009 à février 2010</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le Programme des services de police des Premières nations fait actuellement l'objet d'un examen approfondi dirigé par Sécurité publique Canada, par l'entremise de la Direction générale de la police des Autochtones. L'examen portera sur bon nombre des questions soulevées dans la résolution et pourrait mener à des solutions. La prochaine réunion du comité est prévue les 12 et 13 avril 2010 à Calgary (Alberta).</li></ul>	
<b>Mars à juin 2010</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ L'examen approfondi du Programme des services de police des Premières nations, dirigé par la Direction générale de la police des Autochtones de Sécurité publique Canada, se poursuit. De vastes consultations ont été menées auprès d'intervenants de toutes les régions du pays. Un rapport final est attendu à l'automne 2010. On ignore encore si cette résolution suscitera des mesures avant que le rapport soit terminé et publié.</li></ul>	
<b>Juillet à novembre 2010</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune progression</li></ul>	
<b>Novembre 2010 à février 2011</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aucune progression</li></ul>	

### Mars à juin 2011

- Aucune progression

### Juillet à octobre 2011

- Aucune progression

### Novembre 2011 à février 2012

- L'examen approfondi du Programme des services de police des Premières nations (PSPPN), dirigé par la Direction générale de la police des Autochtones de Sécurité publique Canada, se poursuit. Des consultations ont été menées auprès des intervenants nationaux. Un rapport final a été présenté au Cabinet à l'automne 2011. Il n'a pas encore été rendu public. Il est à espérer que le Cabinet réagira au rapport dans le discours du Trône et le budget fédéral de 2012. Le président a rencontré le ministre Fantino à ce sujet à l'automne 2011.

### Mars à juin 2012

- Aucune progression. Le chef Stan Grier et Dave Whitlow (FNCOP) ont rencontré le caucus conservateur sur l'application de la loi, le sénateur Vern White et le SMA de Sécurité publique Canada Shawn Tupper pour resserrer les liens et améliorer les communications directes entre les groupes.

### Juillet à octobre 2012

- Aucune progression. En attente de la publication du rapport.

### Novembre 2012 à février 2013

- Aucune progression. En attente de la publication du rapport.

### Mars à juillet 2013

- L'ACCP confirme qu'il s'agit d'un dossier prioritaire confié au comité des Premières Nations, Métis et Inuits. Le sujet fera l'objet d'une table ronde à la Conférence annuelle de l'ACCP. Le 4 mars, Sécurité publique Canada a annoncé un engagement sur cinq ans envers le PSPPN et le gel du financement en 2013-2014; des augmentations minimales du financement sont prévues pour les quatre années suivantes.

### Août à octobre 2013

- Recommandation de classer cette résolution

## Résolution : 2008-08 Soutien du Modèle canadien du renseignement criminel (MCRC)

### Sommaire de la résolution

L'ACCP recommande à tous les membres de l'ACCP au Canada de soutenir entièrement les efforts de l'équipe de projet du MCRC pour élaborer un plan de projet détaillé, un énoncé d'objectifs et une étude de rentabilisation, afin de garantir la mise en œuvre réussie du Modèle canadien du renseignement criminel pour aligner stratégiquement les opérations et les renseignements criminels à l'échelon municipal, provincial et fédéral partout au Canada.

Date d'achèvement cible : En cours

**Parrain / champion :** Surintendant principal Michel Aubin, équipe de projet du MCRC, parrainée par le Comité exécutif national (CEN) du Service canadien de renseignements criminels (SCRC)

**Liaison :** Suzanne Lucka

## **Sommaire de l'état d'avancement depuis le début**

- L'Association a envoyé des lettres rappelant les résolutions de l'ACCP et les enjeux en cause au ministre de la Sécurité publique et au ministre de la Justice et procureur général.

### **Octobre 2008 à février 2009**

- Achèvement des consultations auprès des parties intéressées (novembre 2008)
- Rapport final (avec recommandations) rédigé et transmis aux champions du projet (décembre 2008)
- Examen, par les champions du projet du MCRC, du rapport de l'équipe de projet, et communication des indications voulues pour les prochaines étapes (décembre 2008-janvier 2009)
- Préparation, par l'équipe de projet du MCRC, du plan de projet et de l'énoncé des objectifs (évoqués dans la résolution d'août 2008) afin de faire suite à l'orientation du projet (janvier-février 2009)
- Recherches menées en parallèle par l'équipe de projet du MCRC à l'appui des objectifs du projet (janvier-juin 2009)
- Présentation du plan du projet de MCRC à l'ACCP en vue d'une nouvelle résolution l'appuyant (août 2009)

### **Mars à juillet 2009**

- L'équipe de projet du MCRC a poursuivi ses recherches sur les normes et a mis au point un nouvel énoncé sur la portée du projet ainsi qu'un plan de projet.
- La GRC a récemment créé un nouveau poste de dirigeant principal des renseignements criminels. Il y aura ainsi une correspondance entre le Programme des renseignements criminels de la GRC et le SCRC. L'incidence sur la réorientation prochaine du projet du MCRC reste inconnue pour le moment. L'équipe de projet ne pourra donc pas présenter la résolution prévue sur le MCRC à la Conférence de 2009.

Présenté par Carol Ann Gendre, gestionnaire de projet, MCRC

### **Août à octobre 2009**

- L'énoncé sur la portée du projet et le plan du projet du MCRC ont été présentés par voie de résolution au Comité exécutif national (CEN) du SCRC en août 2009.
- Les discussions du CEN ont soulevé des préoccupations au sujet du financement et de l'absence de structure de régie du MCRC dans le plan du projet.
- Reconnaissant la valeur du projet du MCRC, le CEN a décidé de voter lui-même sur la résolution en instance, en attendant des renseignements supplémentaires.
- À la lumière des discussions du CEN, l'équipe du projet a changé d'orientation, délaissant la recherche à l'appui de l'élaboration de normes en faveur de la mise au point d'une structure de régie intégrée et d'un réexamen de la séquence proposée pour l'élaboration du MCRC. Le texte de la résolution destinée au CEN a été présenté en août 2009; il sera modifié à la lumière de ces changements, puis présenté au CEN et mis au vote lors de sa prochaine réunion, qui aura sans doute lieu d'ici la fin de l'hiver 2010.

### **Novembre 2009 à février 2010**

- L'équipe du projet du MCRC a concentré ses efforts sur la recherche au sujet des préoccupations soulevées par le Comité exécutif national (CEN) du SCRC en août 2009 à propos de la régie, des coûts et du financement du MCRC.
- L'équipe de projet a effectué des recherches à l'appui des nouvelles exigences du MCRC, comme la définition du modèle des services policiers axés sur le renseignement et l'élaboration d'une stratégie visant l'échange d'information et de renseignements criminels pour le milieu canadien de l'application de la loi.
- Un document de discussion sur la régie du MCRC a été achevé en décembre 2009. Il examine les principes des partenariats et de la bonne gouvernance, et affirme que la mise en œuvre du MCRC exigera un solide partenariat entre organismes d'application de la loi. Le document recommande la création, sous l'égide du CEN, d'un conseil consultatif dont la composition refléterait la diversité du monde de l'application de la loi au Canada. Cette proposition est à l'étude dans le cadre de consultations entre le directeur général, le SCRC et des dirigeants d'organismes d'application de la loi.
- Les équipes de projet du MCRC et du système canadien de renseignement criminel ont continué de communiquer entre elles pour maximiser les efforts communs et assurer l'harmonisation entre les projets.
- Un exposé sur le projet du MCRC sera présenté à une réunion des partenaires du SCRC prévue le 3 mars. Cette réunion vise à sensibiliser les cadres supérieurs des organismes faisant enquête sur les crimes graves

- et le crime organisé aux initiatives nationales du SCRC comme le MCRC.
- Un rapport sur l'avancement du MCRC sera présenté à une réunion du CEN prévue le 25 mars 2010.
  - Un plan de projet révisé est en préparation; il sera présenté au CEN par voie de résolution à sa réunion d'août 2010.

### **Mars à juin 2010**

- Le MCRC est reconnu comme une initiative stratégique qui aidera à long terme à élaborer et mettre en œuvre une démarche commune en matière de services policiers axés sur le renseignement au Canada. Pour qu'il soit durable, le MCRC devra devenir un programme permanent et national plutôt qu'un simple projet. L'équipe responsable a élaboré un énoncé révisé sur la portée de son action ainsi qu'un plan visant à fournir au parrain (le CEN) l'information voulue pour faciliter la prise de décisions éclairées sur l'avenir du MCRC.
- L'énoncé de la portée du projet et le plan d'action mettront l'accent sur trois produits livrables :
  1. Modèle des services policiers axés sur le renseignement – Pour réaliser le but du MCRC, il faut d'abord une compréhension commune de ce que sont les services policiers axés sur le renseignement. Le modèle définit la façon dont le renseignement et les opérations sont en interaction entre eux de façon à rehausser l'efficacité, la cohérence et la rentabilité des services policiers. Le modèle sera mis en circulation dans les prochains mois aux fins d'une consultation du milieu de l'application de la loi. Les résultats de cet examen aideront à la production de la version finale qui sera soumise au CEN et à l'ACCP afin qu'ils puissent adopter des résolutions l'appuyant.
  2. Projet pilote – visant à mettre au point, tester et évaluer une norme de MCRC avec la participation de la communauté. Le projet pilote sera confirmé par le Comité de supervision du SCRC.
  3. Plan du programme – décrivant les exigences qui permettront de mettre en place un programme permanent et national
- Nous entendons présenter l'énoncé sur la portée de l'action et le plan du programme au CEN pour approbation à l'automne 2010. Les résultats du projet seront présentés au CEN à l'automne 2011 en vue d'une décision sur le lancement d'un programme national.

### **Juillet à novembre 2010**

- Aucune progression

### **Novembre 2010 à février 2011**

- Aucune progression

### **Mars à juin 2011**

- Aucune progression

### **Juillet à octobre 2011**

- Le projet du MCRC est en suspens en raison de l'examen de la gouvernance et de la Stratégie canadienne d'application de la loi (SCAL). Il est possible que le MCRC soit reconsidéré à l'avenir.

### **Novembre 2011 à février 2012**

- Le projet de MCRC reste en suspens à la suite de l'adoption et de la mise en œuvre de la Stratégie canadienne d'application de la loi. L'affaire sera soumise au Comité exécutif national à sa prochaine réunion en personne, avec une recommandation de mener cette résolution à une conclusion.

### **Mars à juin 2012**

- À la suite de l'adoption de la Stratégie canadienne d'application de la loi afin de lutter contre le crime organisé (la Stratégie), toutes les provinces ont entrepris sa mise en œuvre. Le directeur général du SCRC veille à la réalisation d'un examen du MCRC avec le Comité de supervision du SCRC.

### **Juillet à octobre 2012**

- Aucune progression

**Novembre 2012 à février 2013**

- Aucune progression

**Mars à août 2013**

- Aucune progression

**Août à octobre 2013**

- La résolution sur la Stratégie canadienne d'application de la loi afin de lutter contre le crime organisé a été conçue et mise en œuvre afin de réaliser les objectifs du MCRC. Il est recommandé de classer cette résolution.



## Résolutions 2007

### Résolution : 2007-10 Disposition des biens saisis en vertu de la *LRCDAS*

#### Sommaire de la résolution

L'Association canadienne des chefs de police recommande que le ministre de la Santé et le ministre de la Justice continuent de donner suite au processus de modification législatif en priorité pour permettre la manutention et la disposition plus efficaces, rapides et sécuritaires des biens saisis en vertu de la *LRCDAS*, et une disposition devrait permettre aux organismes de l'application de la loi d'autoriser la destruction plus rapide des biens, autres que les drogues, saisis dans les opérations de production de drogues illicites.

**Date d'achèvement cible :** En cours

**Parrain :** Comité de sensibilisation aux drogues  
**Champion :** Chef Mark Mander, Service de police de Kentville

#### Sommaire de l'état d'avancement depuis le début

- Le Groupe de travail de Santé Canada (SC) se réunit depuis deux ans et il semble que la rétroaction et les suggestions de la collectivité policière sont reflétées dans les propositions de modification jusqu'à maintenant.
- Le Bureau des substances réglementées est la Division de SC chargée du dossier. Ce dossier n'a pas avancé depuis les récentes consultations en octobre 2007 à cause de questions de ressources internes. Le Comité de sensibilisation aux drogues (CSD) enverra une lettre au ministre pour réitérer l'importance de l'enjeu et demander l'affectation de ressources appropriées à l'affaire.

#### Avril à juillet 2008

- Aucune progression

#### Août à octobre 2008

- Aucune progression

#### Octobre 2008 à février 2009

- Une lettre a été envoyée au ministre de la Santé Tony Clement. Aucune réaction jusqu'à présent.

#### Mars à juillet 2009

- Lettre adressée à la ministre Aglukkaq demandant une mise à jour et une rencontre sur cette question et d'autres.

#### Août à octobre 2009

- Aucune progression. Le chef MacKnight soulèvera de nouveau la question auprès du conseiller technique de SC lors de la réunion du CSD qui aura lieu à Toronto le 25 novembre 2009.

#### Novembre 2009 à février 2010

- Un sous-comité du CSD a été formé à la réunion du 25 novembre 2009 à Toronto pour faire suite à cette priorité. Un plan d'action a été élaboré à la réunion du 25 novembre. Le plan d'action est en voie de réalisation.

#### Mars à juin 2010

- Le sous-comité du CSD présentera un rapport au CSD en août.

#### Juillet à novembre 2010

- Le comité FTP sur le crime organisé a suscité de l'intérêt. Sécurité publique Canada a accepté de tenter de faire avancer le dossier selon leur perspective. Nous serons tous renseignés sur le dossier lors de la réunion du CSD les 22 et 23 novembre 2010 à Ottawa.

#### **Novembre 2010 à février 2011**

- Sécurité publique Canada et Santé Canada ont convenu que ce dossier sera piloté par Sécurité publique Canada en vue d'une modification législative.

#### **Mars à juin 2011**

- Lettre envoyée au ministre de la Sécurité publique pour exprimer de la reconnaissance à l'égard des mesures prises pour faire progresser ce dossier.

#### **Juillet à octobre 2011**

- Aucune progression

#### **Novembre 2011 à février 2012**

- Aucune progression

#### **Mars à juin 2012**

- Sécurité publique a fourni des fonds à Santé Canada en 2011 pour un projet de recherche évaluant les coûts, pour les organismes d'application de la loi et d'autres organismes, du remisage et de l'élimination de biens infractionnels en vertu de la LRCDAS. Le travail a été mené à bien en décembre. Le rapport final présente un bilan général des enjeux entourant ce régime selon diverses perspectives.
- Sécurité publique recueille des renseignements de l'ASFC pour compléter le rapport. En même temps, Santé Canada s'emploie à raffiner le document avant de le remettre à un groupe de travail en vue de l'élaboration d'options. Ce dossier peut être considéré dans le cadre plus général de réformes anticipées de « modernisation » de la LRCDAS.

#### **Juillet à octobre 2012**

- Une mise à jour de Sécurité publique est prévue à la réunion du 30 novembre 2012 du Comité de sensibilisation aux drogues.

#### **Novembre 2012 à février 2013**

- Lors de la réunion du 1<sup>er</sup> décembre du Comité sur la toxicomanie, Santé Canada a indiqué qu'un examen en profondeur de la LRCDAS sera réalisé et que cette question sera abordée dans le cadre des réformes prévues de « modernisation » plus générale de la LRCDAS. Dossier en attente jusqu'à ce que la décision de Santé Canada soit prise.

#### **Mars à juillet 2013**

- Cette résolution demeure en suspens, en attendant des modifications à la LRCDAS. Santé Canada reste consciente des besoins. Le Comité sur la sensibilisation aux drogues continue de militer pour les modifications.

#### **Août à octobre 2013**

- Aucune progression